

“Essentielle” (par semaine)

- Courses alimentaires* (1 fois/semaine)
- 2 heures de service (compagnie, aide à la vie quotidienne hors repas)
- 3 appels téléphoniques (par semaine)

“Confort” (par semaine)

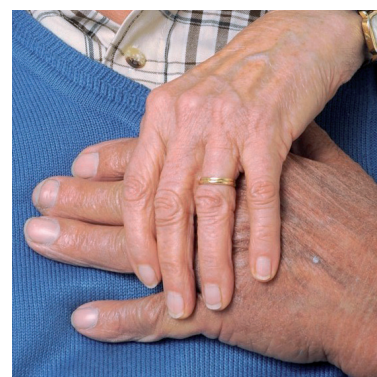
- Courses alimentaires* (1 fois/semaine)
- 3 heures de service (compagnie, aide à la vie quotidienne hors repas)
- 3 appels téléphoniques (par semaine)
- Une sortie en mini-groupe (environ 2h30)*: cinéma, musée, promenade...

“Bonheur” (par semaine)

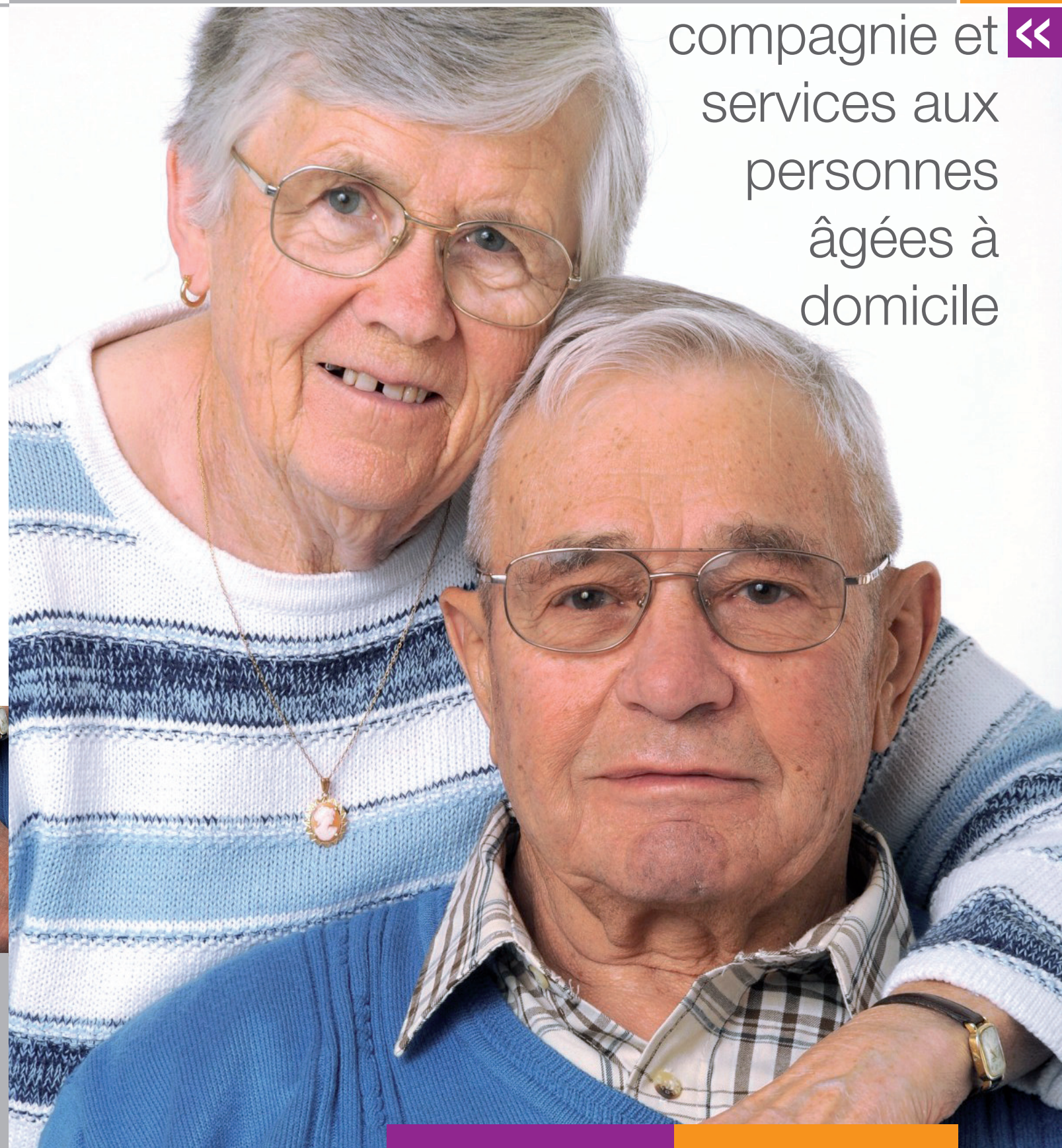
- Courses alimentaires* (1 fois/semaine)
- 3 heures de services (compagnie, aide à la vie quotidienne hors repas)
- 1 repas partagé (midi ou soir)
- 3 appels téléphoniques (par semaine)
- Une sortie en mini-groupe (environ 2h30)*: cinéma, musée, promenade...
- 2 heures d'accompagnement
- Options (supplément) : gestion du linge, ménage

“Personnalisée” :
contactez-nous au 02 38 59 55 78 !

* le coût des courses et des entrées en supplément



Imprimerie Nouvelle - Saint-Jean de Braye - 02 38 70 94 94 - Photos : D'Hannequin, 2009 - Ne pas jeter sur la voie publique - Reproduction interdite



INFORMATIONS PRATIQUES

Les horaires d'interventions de la société "A la maison" sont :
du lundi au vendredi et de 08h00 à 19h00.
Toute demande après 19h ou le week-end peut être réalisée avec supplément.

Agrément Qualité N° N/190410/F/045/Q067



A LA MAISON SARL

47, route de Châteauneuf ■ 45 450 Fay-aux-Loges
Téléphone : 02 38 59 55 78 ■ Mobile : 06 85 65 96 35
Courriel : contact@alamaison-compagnie.fr
Site internet : www.alamaison-compagnie.fr

SARL au capital social de 3000 €. RCS Orléans SIRET 521 478 537 000 17



Agrément Qualité
N/190410/F/045/Q067





La société « A la maison », agréée par l'État, a pour objectif la compagnie, l'accompagnement et le service à la personne âgée à domicile.

Nous souhaitons permettre à la personne âgée de rester chez elle, selon son désir, en bénéficiant d'une qualité de vie aussi satisfaisante que possible.

Avec une équipe spécialisée et toujours avec le plus grand respect pour vous, nous nous attacherons à répondre au mieux à vos attentes.

Anne-Cécile SOULARUE, gérante, diplômée en gérontologie.



nos services

>> compagnie

- Simple compagnie : boire un thé, lire le journal ensemble, discuter
- Exercices de travail de la mémoire
- Accompagnement au quotidien : club du 3ème âge, visite au cimetière...¹
- Cours d'anglais
- Découverte de l'ordinateur et d'Internet
- Séances artistiques : lecture de poésie, de romans, écriture de poèmes, calligraphie, dessin, chant, broderie...
- Journée ou moment de promenade en mini-groupe (visite d'un château, d'un musée, d'une exposition, boutiques...)¹
- Sport-loisir (en groupe ou en individuel) : marche, ping-pong, pétanque...
- Ecriture de mémoires, autres demandes...

>> aide à la vie quotidienne

- Préparation et partage de repas à domicile
- Préparation du repas à l'avance
- Courses alimentaires
- Petites courses (pain, journal, tabac, médicaments...)
- Aide à l'achat de vêtements, de chaussures...¹
- Aide administrative au quotidien
- Soins esthétiques à domicile
- Compagnie et accompagnement en langue des signes
- Coordination de l'agenda en fonction des différents intervenants médicaux et ménagers
- Accompagnement en accueil de jour pour les malades d'Alzheimer et maladies apparentées²
- Accompagnements divers¹
- Gestion du linge
- Ménage

¹ Tout service d'accompagnement sera associé à un service effectué à domicile pour être en accord avec la loi sur les services à la personne.

² Les services d'accompagnement à l'extérieur des malades d'Alzheimer ne seront assurés que par des personnes formées aux spécificités liées à cette maladie.



Retrouvez nos tarifs sur
www.alamaison-compagnie.fr
ou contactez-nous au
02 38 59 55 78

Grâce à un accueil téléphonique disponible, toute nouvelle demande sera traitée dans les meilleurs délais. Chaque personne peut modifier les services demandés quand elle le souhaite.



Possibilité de payer par Chèques Emploi Service Universels (CESU) préfinancés par chèques "Sortir+". Une prise en charge financière possible par l'APA, par certaines mutuelles et caisses de retraite.

50% de déduction d'impôts

- dans la limite de 6 000 € par an / par personne
- majorée à 7 500 € pour les plus de 65 ans
- par exemple, si je paye 24 €, le service me coûte en réalité 12 €

L'objectif de «A la maison» est d'être présente auprès des personnes âgées pour des activités, des tâches utiles ou de simples moments partagés.

Ainsi, la personne pourra, selon son désir, rester le plus longtemps possible chez elle, dans sa maison qui regroupe tous les souvenirs d'une vie, en étant entourée de présence et d'attentions.



« A la maison » s'engage avec sa charte Qualité
Retrouvez-la sur **www.alamaison-compagnie.fr**